



SYNDICAT MIXTE POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT
DES DÉCHETS DE LA VALLÉE DE MONTMORENCY

DÉLIBÉRATION N° 2024/03/01

OBJET : NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

COMITÉ SYNDICAL
du 25 mars 2024

Date de convocation : 13 mars 2024
Date de publication : 2 avril 2024
Nombre de délégués en exercice : 34
Nombre de présents : 18
Votants : 20

Présents	Absents
<u>Communauté d'Agglomération Val Parisis</u> M. DUFOUR, M. LOUVRADOUX, M. HAQUIN, M. BLANCHARD, Mme CAVECCHI, M. LARTIGUE, M. LAMBERT-MOTTE, Mme JEZEQUEL, M. FABRE.	<u>Communauté d'Agglomération Val Parisis</u> Mme SENSE, M. IABASSEN, M BOULIGNAC.
<u>Communauté d'Agglomération Plaine Vallée</u> M. FEUGÈRE, M. CHABANEL, Mme MICHEL, M. ANTAO, M. FLOQUET, M. LEROY, M. ZAMOLO, Mme VILLECOURT, M. ENJALBERT.	<u>Communauté d'Agglomération Plaine Vallée</u> M. BERNIER, Mme FAUVEAU, M. CLOUET, Mme CHAUVEAU, M. ROUSSELET, M. DUMEUNIER, M. GOUJON, M. GONTIER, M. THORY, M. DAUX, M. BRIQUET, Mme FAYOL DA CUNHA, M. VERNA.

Absents excusés : Mme FAUVEAU, M. ROUSSELET, M. DUMEUNIER, M. GONTIER, M. BRIQUET, Mme FAYOL DA CUNHA, M. VERNA,
Mme SENSE, M. IABASSEN.

Secrétaire de séance : Mme CAVECCHI.

Pouvoirs : Mme FAUVEAU à M. ANTAO ; M. IABASSEN à M. LARTIGUE.

Exécutoire en vertu de
l'art. L.5211-3 du C.G.C.T.
AR du

Pour le Président par délégation,
le Directeur Général,



Jean-Marie ROLLET

Accusé de réception en préfecture
095-259502367-20240226-DC_2024-03-01-DE
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024

OBJET : NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Le Comité Syndical,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2121-15 et L. 5211-1,

VU les statuts du Syndicat mixte Emeraude,

VU le règlement intérieur du Comité du Syndicat Emeraude, adopté par délibération n° 2020-12-01 du 7 décembre 2020,

CONSIDÉRANT que, par renvoi aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical doit nommer au début de chacune de ses séances, un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire,

Sur proposition de Monsieur le Président
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

NOMME Mme CAVECCHI pour remplir cette fonction.

AINSI DÉLIBÉRÉ

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Président,



Gérard LAMBERT-MOTTE
Maire du Plessis-Bouchard,
Vice-président du Conseil Départemental
du Val d'Oise.